

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 212 Sociologie politique			
Ancien Code	SOAS2B12	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS2120		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Samuel THIRION (samuel.thirion@helha.be) HELHa Campus Montignies Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve David LALOY (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à comprendre et analyser sous l'angle sociologique les enjeux contemporains liés aux questions sociales.

Elle vise à mettre en évidence le lien entre les réalités sociales, les réponses politiques et le travail social, tout cela dans une perspective historique.

Elle contribue au développement de la capacité d'analyse critique de l'étudiant

Elle contribue à une meilleure compréhension de notre monde et de la place tenue par les travailleurs sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Repérer les différentes dimensions d'une situation sociale
- II. Identifier les enjeux à un niveau micro, méso et macro
- III. Décrire et analyser les situations sociales en mobilisant les clés de lecture sociologiques
- IV. Interroger les réponses que la société y apporte
- V. Mettre en lien la démarche théorique et d'analyse avec les pratiques de travail social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS2B12A	Sociologie politique	36 h / 3 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS2B12A	Sociologie politique	36 h / 3 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS2B12X	Sociologie politique	36 h / 3 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS2B12A	Sociologie politique	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS2B12A	Sociologie politique	30
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS2B12A	Sociologie politique	30
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS2B12X	Sociologie politique	30
+ HELHa Louvain-la-Neuve		

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie politique			
Ancien Code	7_SOAS2B12A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEAS2121		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Samuel THIRION (samuel.thirion@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de sociologie politique aura pour objectif d'aborder les enjeux actuels qui structurent le champ politique avec une première partie qui rendra compte de la critique sociale en prise avec les nouvelles vulnérabilités et souffrances sociales. Dans un second temps, le cours abordera les champs social et politique en identifiant les acteurs et leurs pratiques et fera le lien avec une analyse des différentes composantes du champ politique (vote, concertation, missions d'intérêt public,...), la replaçant dans le contexte contemporain des démocraties occidentales.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- i) Comprendre les caractéristiques et les transformations de la question sociale.
- ii) Identifier, comprendre et analyser les positionnements des différents acteurs des champs politique et social.
- iii) Analyser et développer une lecture critique les enjeux des champs politique et social pour s'y positionner comme travailleur social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- i) Donner des éléments de compréhension sur la question sociale dans sa formulation contemporaine : les nouvelles vulnérabilités et les épreuves de la vie .
- ii) A partir de ces aspects de définition de la question sociale, analyser les champs social et politique : avec les codes d'action, les enjeux, les différents acteurs et leur rapport de pouvoir.
- iii) Comprendre la pratique politique et du pouvoir : vote, concertation sociale, les missions délégués dans le cadre de la sécurité sociale, la démocratie économique, démocratie directe, la participation citoyenne,
- iv) Analyse de la situation politique actuelle en Belgique et les effets sur le champ social avec comme cadre d'analyse l'état social actif et dans certains secteurs comme l'insertion socio-professionnelle, la politique d'intégration en Région wallonne.
- v) Echo : Décentrage avec des pratiques sociales d'ailleurs dans le monde (à partir des luttes féministes populaires, en Amérique latine).

Démarches d'apprentissage

- i) Proposer des grilles d'analyse et de lecture du champ politique pour permettre une application par les étudiant.es.
- ii) Avec des partages et des liens avec les expériences de stage.
- iii) Avec des illustrations concrètes dans le champ sociale et politique.

- iv) Invitation des personnes de terrain venant alimenter le cours avec des pratiques.
- v) A partir d'une lecture de l'actualité sur des événements du champ politique et sociale.

Dispositifs d'aide à la réussite

- A) Moment de réappropriation collective en sous-groupe durant les cours.
- B) A chaque quadrimestre, deux temps seront prévus durant le cours pour la présentation et les questions liées aux travaux à remettre.
- C) Réponses aux questions liés au travail et la matière durant les cours.
- D) Possibilité d'envoyer des questions par mail, le vendredi qui précède le cours du lundi. Les réponses seront apportées durant ce cours.
- E) La participation au cours est vivement souhaitée.

Sources et références

Une bibliographie complète et étayée sera mise à disposition des étudiants.

Principaux auteurs abordés

- A) Pierre Rosanvallon (thème des épreuves de la vie).
- B) Guillaume Le Blanc (thème des violences contemporaines sur certains groupes sociaux).
- C) Laurence Blesin et Alain Loute (thème sur l'analyse critique de la souffrance sociale).
- D) Pierre Bourdieu (référence à la sociologie des champs).
- E) Michel Foucault (référence à la biopolitique).
- F) Pierre Reman et Patrick Feltesse (lien avec l'analyse de l'Etat social actif)
- G) Veronica Gago (référence aux économies populaires et luttes féministes, en Amérique latine).
- H) Sources de la littérature diverses : analyses produites par la FTU, Alter Echos, revue Politique, ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- a) Power point reprenant le contenu synthétique de chaque cours.
- b) Présentation des consignes des travaux écrits.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- i) Pour le premier quadrimestre : travail écrit individuel sur base d'une lecture croisée de trois textes liés à la matière du cours et choisis par l'étudiant.e.
- ii) Pour le second quadrimestre : travail écrit de groupe: A partir d'un choix d'un secteur de l'action sociale ou d'une question sociale et sur base des grilles proposées au cours, produire une analyse d'un secteur (ses acteurs, leur positionnement, et leur rapport de force et les impacts sur les citoyen.nes). Chaque groupe présentera leur travail oralement à la classe.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	30	Trv + Exo	70	Trv	30+70

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

En janvier, le travail est dispensatoire.

Dans le cas d'un échec à l'évaluation de Janvier, l'étudiant pourra représenter l'épreuve de Janvier en septembre

suivant les mêmes modalités.

En septembre, l'étudiant représentera seulement la partie échouée. Si échec à la partie du mois de juin, le travail ne comportera plus la présentation orale en classe.

Pour les crédits résiduels : même dispositif que pour l'année en cours 2024-25

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).